

AVIS DE DÉCÈS

BOULAGES

Monique JOYEUX - MILLEZ, son épouse ;
Nathalie et Emmanuel,
Stéphane et Isabelle, ses enfants ;
Théo et Louise, ses petits-enfants ;
Monique et Daniel PERREAU, sa soeur et son beau-frère ;
Claude MILLEZ, son beau-frère et Lydia
Ses neveux et nièces ;
Annick et Michel NEBEL,
Arlette et Patrick GOUARD,
et tous ses cousins
ainsi que toute sa famille et ses amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Daniel JOYEUX



survenu le 2 septembre 2020, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 septembre 2020, à 15 heures en l'église de Boulages et limitée à 130 personnes afin de respecter la distanciation sociale et les gestes barrières. Port du masque obligatoire.

Une urne sera à votre disposition pour recevoir vos dons éventuels en faveur de SMD-Saint-Louis (Association de recherche sur les syndromes Myélodysplasiques).

AVIS DE DÉCÈS

BOULAGES

Monique JOYEUX - MILLEZ, son épouse ;
Nathalie et Emmanuel,
Stéphane et Isabelle, ses enfants ;
Théo et Louise, ses petits-enfants ;
Monique et Daniel PERREAU, sa soeur et son beau-frère ;
Claude MILLEZ, son beau-frère et Lydia
Ses neveux et nièces ;
Annick et Michel NEBEL,
Arlette et Patrick GOUARD,
et tous ses cousins
ainsi que toute sa famille et ses amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Daniel JOYEUX



survenu le 2 septembre 2020, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 septembre 2020, à 15 heures en l'église de Boulages et limitée à 130 personnes afin de respecter la distanciation sociale et les gestes barrières. Port du masque obligatoire.

Une urne sera à votre disposition pour recevoir vos dons éventuels en faveur de SMD-Saint-Louis (Association de recherche sur les syndromes Myélodysplasiques).